

Commission du STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion par mail en date du 20 Octobre 2021

Présidence : Patrice LAVIGNON

Sont consultés : Mrs Patrick BAILLEUL - Jean-Claude DAGBERT – Claude FOURNIER - Francis FRAMMERY - Patrick QUENIART - Philippe VERCOUTRE

CHANGEMENTS DE CLUB

La Commission étudie le rattachement du dossier transmis par la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

Les membres étudient les différentes pièces au dossier et dressent un tableau récapitulatif de la demande de changement de clubs et, établissent le tableau ci-dessous

Identité	Dernier club	Licence accordée auprès de	Date de la demande	Club formateur	Club de couverture 2021/2022	Club de couverture 2022/2023	Club de couverture 2023/2024
DEPLECHIN Christophe 2544256537	548568 F.C. WAILLY BEAUCAMP	500292 MONTREUIL U.S.	01/09/2021	548568 F.C. WAILLY BEAUCAMP	548568 F.C. WAILLY BEAUCAMP	548568 F.C. WAILLY BEAUCAMP	500292 MONTREUIL U.S.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président, Patrick LAVIGNON

Le secrétaire, Patrick QUENIART